AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (5)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Barisvit, 23 septembre 1861

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barisvit, 23 septembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Barisvit∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2 p. (227r, 228v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Barisvit, 23 septembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34097

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

#### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>23 septembre 1861</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire<u>Baresvit</u>
Lieu de destinationInconnu

## **Description**

RésuméGodin écrit à l'un des experts d'un procès en contrefaçon, dont le rapport lui a donné raison en tous points. Il lui explique que le tribunal d'appel n'a pas tenu compte du rapport d'expertise ni de plusieurs autres affaires déjà jugées en sa faveur depuis 20 ans, qu'il a en conséquence laissé tomber d'autres brevets dans le domaine public, et qu'il a renoncé alors à faire breveter ses inventions, ce qui n'a pas empêché ses manufactures d'occuper 900 ouvriers. Il poursuit en indiquant que la concurrence est la cause de désorganisation dans ses ateliers, car les contrefacteurs viennent embaucher les ouvriers formés dans sa manufacture. Godin a désormais l'intention de faire breveter une industrie nouvelle, celle de l'application à la fonte d'émaux à l'imitation du marbre et de l'application de couleurs à reflets chatoyants d'or et d'argent, mais il sait que son brevet sera contesté. Il demande à son correspondant s'il est possible de placer un brevet sous le patronage de l'opinion des corps savants et s'il veut bien se charger de cela. SupportQuelques mots du texte sont soulignés au crayon bleu sur le folio 227r.

### **Mots-clés**

Brevets d'invention, Contrefaçon, Industrie, Procédure (droit)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBarisvit GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieNommé expert dans un procès en contrefaçon intenté par Godin avant 1861.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 16/10/2025